



Digne-les-Bains, le 20 juin 2018

**SÉCURITÉ ROUTIÈRE :
BILAN DES CONTRÔLES RENFORCÉS DU WEEK-END
DU 15 JUIN AU 18 JUIN 2018**

Le préfet des Alpes-de-Haute-Provence communique sur les **contrôles renforcés** de sécurité routière qui ont eu lieu le **week-end du 15 juin au 18 juin 2018** sur l'ensemble du département.

Sur 670 véhicules contrôlés, les forces de l'ordre ont relevé les infractions suivantes :

- 7 conduites en état alcoolique, dont 4 délictuelles ;
- 2 conduites sous l'emprise de produits stupéfiants ;
- 31 excès de vitesse.

L'ensemble de ces non-respects du Code de la route a donné lieu à :

- 7 rétentions de permis de conduire.

Ces contrôles s'inscrivent dans la stratégie d'amélioration de la sécurité routière et de prévention des comportements à risque.

Le Préfet des Alpes-de-Haute-Provence appelle donc les usagers de la route à faire preuve de la plus grande prudence. Le non-respect du Code de la route peut mettre en péril votre vie, celle de vos passagers ainsi que celle des autres usagers.

Depuis le début de l'année, 6 personnes ont perdu la vie sur les routes du département. Être bien conscient des risques et adopter une conduite responsable reste le meilleur moyen d'éviter les drames.

« La rue, un espace à partager avec tous les usagers »
L'agglomération est un espace de circulation et un lieu de vie où différents usagers se côtoient quotidiennement. Tour à tour automobiliste, cycliste, piéton, motard, etc., chacun doit s'adapter aux conditions spécifiques de circulation des uns et des autres.

La sécurité des déplacements en ville demande à ce que chacun se conforme au Code de la route, et que les usagers se respectent mutuellement.